

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BLERE-VAL DE CHER

COMITE SYNDICAL DU 1 MARS 2005

PROCES VERBAL

L'An deux mil cinq, 1^{er} mars à 18 heures, le comité syndical s'est réuni à la mairie de Bléré sur convocation de M. Georges FORTIER, Président.

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Saché, Marinier, Renard, Colson, Bisson, Fortier, Fourdrinier, Marcon, Le Goff, Milesi, Ponlevoy, Vernon, Guillard, Couton, Jezy, Raimbault, Chevallereau, Houssait, Curasier, Mergot, Marchau, Chéry, Ulliac, Lemeunier, Caille, Cochin, Bourguignon, Roublin, Schnel, Delangle, Hartmann, Reboussin.

M. Chamoret a donné pouvoir à M. Bisson.

M. Ulliac est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu de la précédente séance

Le Président fait lecture du compte rendu de la précédente réunion.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Il informe que la ristourne liée à la valorisation de la collecte sélective, qui avait été annoncée lors du dernier comité syndical, sera moindre car il faut prévoir des dépenses pour la communication.

2. Vicinalité

a) Vote du compte de gestion et du compte administratif

Le Président informe que le trésorier payeur n'a aucune observation à faire.

Après s'être fait commenter le compte administratif 2004,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004,

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le compte administratif tel qu'il suit et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	RECETTES	DEPENSES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT			
Exercice 2004	777 972.03	778 670.02	-697.99
Excédent 2003			272 809.55
Solde fin 2004			272 111.56
INVESTISSEMENT			
Exercice 2004	169 049.45	178 668.46	- 9 619.01
Excédent 2003			137 592.61
Solde Fin 2004			127 973.60
RAR ou EXCEDENT		33 885.99	33 885.99
BESOIN DE FINANCEMENT			0.00
DEFINITIF			
Excédent de fonctionnement			272 111.56
Besoin de financement			0.00
Excédent à reprendre			272 111.56

Le président rappelle que les difficultés du syndicat sont toujours réelles. Les communes de Larççay, Véretz et Azay/Cher ont fortement appuyé pour continuer à travailler avec le syndicat. L'argent mis de côté permet de boucler le budget.

b) Marché de gravillons : résultat du marché

M. Marinier rapporte le résultat de l'ouverture des plis pour le marché de gravillons, auquel 4 entreprises ont répondu.

Entreprises	PRIX H.T. LA TONNE							
	Gravillons 2/4	Gravillons 2/6	Gravillons 4/6	Gravillons 6/10	Gravillons 4/10	Gravillons 10/14	Diorite 0/32	Diorite 0/20
Carrière MOREAU	11.03	12.00	14.12	14.52	14.12	12.98	10.68	11.05
Carrière de Luché	18.85	19.90	19.90	20.50	20.30	19.90	16.70	16.30
SARL Rambaud	14.50	14.00	14.50	14.50	14.50	14.50	12.20	12.45
SA Roy	15.40	15.40	15.40	15.90	15.90	15.40	13.40	13.90

Les carrières MOREAU ont été retenues pour ce marché.

3. Déchets

a) Vote du compte administratif et du compte de gestion

Monsieur Saché présente ces comptes.

Après s'être fait commenter le compte administratif 2004,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004,

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le compte administratif tel qu'il suit et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT			
Exercice 2004	1 387 275.58	1 264 827.20	122 448.38
Déficit 2003			- 6 197.24
Solde fin 2004			116 251.14
INVESTISSEMENT			
Exercice 2004	28 570.51	30 852.86	-2 282.35
Excédent 2003			1 817.60
Solde Fin 2004			- 464.75
DEFINITIF			
Excédent de fonctionnement			116 251.14
Besoin de financement			0.00
Déficit à reprendre			116 251.14

Une discussion s'engage sur l'utilisation et le coût des composteurs.

M. Saché fait part du report à 2006 du transfert de la compétence déchets vers la communauté de communes. Il explique les difficultés de fixer un juste coût à la redevance.

4. Rapports d'activités

Les vice-présidents présentent les rapports d'activités des sections vicinalité et déchets.

Le rapport concernant la compétence vicinalité a été remis à chaque membre. M. Marinier rappelle les investissements de 2004 : une pelle à rotation totale, renouvellement de l'épareuse Rousseau.

Le rapport des déchets sera communiqué par internet.

Il est enregistré une augmentation totale des déchets de 5%. Le tonnage des sacs jaunes a augmenté de 63%, mais nous sommes en dessous des quotas nationaux. En 2004, l'apport volontaire s'est stabilisé.

5. Débat d'orientations budgétaires

Le Président évoque la possibilité de racheter des titres pour placer les disponibilités du syndicat.

Le budget déchets reste sensiblement le même que celui de 2004. Le coût du traitement devrait augmenter de 5%. Il faut prévoir le renouvellement du marché de collecte sélective, qui prend fin en juin 2006. Il faut se ménager un compte à rebours très important, et donc commencer, dès maintenant, à chercher un bureau d'études pour la rédaction du marché, de manière à lancer la procédure d'appel d'offres dès septembre 2005.

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui rend obligatoire la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les 2 mois précédant l'adoption du budget pour les villes de plus de 3500 habitants,

Vu la population du Syndicat Intercommunal de Bléré-Val de Cher,

Le Comité Syndical, au cours de sa séance, a procédé au dit débat.

6. Questions diverses

Aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 19 heures.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BLERE-VAL DE CHER

COMITE SYNDICAL DU 1 MARS 2005

PROCES VERBAL

L'An deux mil cinq, 1^{er} mars à 19 heures 15, le comité syndical s'est réuni à la mairie de Bléré sur convocation de M. Georges FORTIER, Président.

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Saché, Marinier, Renard, Colson, Bisson, Fortier, Fourdrinier, Marcon, Le Goff, Milesi, Ponlevoy, Vernon, Guillard, Couton, Jezy, Raimbault, Chevallereau, Houssait, Curas-sier, Mergot, Marchau, Chéry, Ulliac, Lemeunier, Caille, Cochin, Bourguignon, Roublin, Schnel, Delangle, Hartmann, Reboussin.

M. Chamoret a donné pouvoir à M. Bisson.

M. Ulliac est désigné secrétaire de séance.

1. Vicinalité

a) Vote du budget primitif

Le Président présente le budget de la section vicinalité qui est arrêté comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 888 511.56 €,
- dépenses et recettes d'investissement : 214 597.53 € (dont un reste à réaliser de 33 885.99 €).

Aucune observation n'étant formulée, le budget 2005 est adopté à l'unanimité.

b) Vote des acomptes provisionnels

M. le Président présente les nouveaux acomptes provisionnels pour l'année 2005.

Il informe que ce pourcentage étant un minimum vital pour la bonne marche du Syndicat, cet acompte sera définitivement acquis en fin d'année, même pour les communes qui n'auraient pas utilisé la totalité de cette avance.

Le comité syndical, après délibération, approuve à l'unanimité les acomptes provisionnels.

COMMUNES	LONGUEUR	VOIRIE (en %)	MONTANT	NOMBRE	HABITANTS (en %)	MONTANT	TOTAL DES PARTICIPATIONS	
							En euros	arrondi à
ATHEE SUR CHER	43 017.00	9.61	32 064.40	2 049	7.92	8 807.57	40 871.97	40 872
AZAY SUR CHER	37 885.00	8.47	28 239.07	2 743	10.61	11 790.71	40 029.78	40 030
BLERE	46 640.00	10.42	34 764.95	4 647	17.97	19 975.00	54 739.95	54 740
CERE LA RONDE	35 932.00	8.03	26 783.32	450	1.74	1 934.31	28 717.63	28 718
CHENONCEAUX	7 984.00	1.78	5 951.19	326	1.26	1 401.30	7 352.49	7 353
CHISSEAUX	13 770.00	3.08	10 264.01	581	2.25	2 497.41	12 761.42	12 761
CIGOGNE	13 579.00	3.03	10 121.64	310	1.20	1 332.53	11 454.16	11 454
CIVRAY	32 740.00	7.32	24 404.04	1 540	5.95	6 619.65	31 023.69	31 024
COURCAY	18 997.00	4.25	14 160.16	706	2.73	3 034.72	17 194.88	17 195
DIERRE	13 799.00	3.08	10 285.62	498	1.93	2 140.64	12 426.26	12 426
EPEIGNE LES BOIS	20 475.00	4.58	15 261.84	384	1.48	1 650.61	16 912.46	16 912
FRANCUEIL	21 338.00	4.77	15 905.11	956	3.70	4 109.34	20 014.45	20 014
LA CROIX	30 666.00	6.85	22 858.10	2 030	7.85	8 725.90	31 584.00	31 584
LARCAY	16 238.00	3.63	12 103.63	2 070	8.00	8 897.84	21 001.47	21 002
LUZILLE	37 655.00	8.42	28 067.63	773	2.99	3 322.72	31 390.35	31 390
SAINTE MARTIN	29 361.00	6.56	21 885.37	2 515	9.72	10 810.66	32 696.03	32 696
SUBLAINES	8 208.00	1.83	6 118.15	159	0.61	683.46	6 801.61	6 802
VERETZ	19 187.00	4.29	14 301.78	3 128	12.09	13 445.62	27 747.40	27 747
TOTAL	447 471.00	100.00	333 540.00	25 865	100.00	111 180.00	444 720.00	444 720

c) Autoriser le Président à acheter des titres

Le Président propose au comité syndical de placer l'argent de l'excédent du budget vicinalité en achetant des obligations OAT (emprunt d'état), dans la limite de 38 826.37 euros.

Entendu cet exposé, le comité syndical, à l'unanimité,

- Autorise le Président à placer l'excédent de la section vicinalité, dans la limite de 38 826.37 euros en achetant des obligations OAT.

2. Déchets

a) Vote du budget primitif

Monsieur le Vice-Président présente le budget de la section ordures ménagères qui est arrêté comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 1 383 847.14 €,
- dépenses et recettes d'investissement : 31 326.99 €.

Monsieur Schnel demande pourquoi seulement 20 000€ ont été budgétisés en soutien d'Eco-Emballages.

M. Saché lui répond qu'en 2004, nous avons eu des retours de 2002 et 2003. De plus, Eco-Emballages soutient la communication et le salaire de l'agent chargée de mission, selon un pourcentage qui diminue tous les ans. De plus le montant du remboursement de la valorisation par Eco-Emballages est appliqué selon un critère de performance sur une année complète, ce qui provoque des retards de paiements.

Aucune observation n'étant formulée, le budget 2005 est adopté à l'unanimité.

M. Saché propose d'organiser une visite du centre de tri de Chanceaux près Loches.

b) renouvellement du marché de collecte sélective : choix d'un consultant pour la rédaction de l'appel d'offres

Monsieur le Vice- Président informe l'assemblée délibérante que le contrat de collecte sélective arrive à son terme fin juin 2006. Compte tenu des délais administratifs pour un tel marché, il préconise de lancer le nouveau marché dès maintenant.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le renouvellement du marché de collecte sélective,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation pour le choix d'un consultant pour la rédaction de l'appel d'offres,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces à intervenir.

3. Questions diverses

Il a été demandé par M. Tinié, la possibilité de fournir les écoles du canton en containers pour le tri sélectif.

Après concertation, le comité syndical a décidé que les éventuelles fournitures de bacs pour le tri sélectif dans les écoles seraient à la charge des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.